

# Les stages optionnels de psychiatrie adulte

## Soins intensifs

Milieu offrant le stage – HSC-PAP

### Compétences générales

#### *Expert médical*

1. Le résident sera capable d'élaborer un diagnostic différentiel multiaxial complet en tenant compte des comorbidités psychiatriques fréquentes, ainsi que des dimensions médicales, sociales et juridiques.
2. Le résident pourra développer une expertise unique dans le diagnostic, l'investigation et le plan de traitement biopsychosocial des troubles sévères et persistants complexes et des pathologies résistantes aux traitements conventionnels (schizophrénie résistante, maladie affective bipolaire résistante aux traitements, T.O.C, etc.).
3. Le résident devra se familiariser avec l'évaluation clinique et juridique l'aptitude à consentir aux soins et de la nécessité de traitement.
4. Le résident sénior devra raffiner ses habiletés à utiliser divers techniques d'entrevue, modulée selon la problématique prédominante (axe I ou axe II) et démontrer une certaine souplesse dans ses approches selon la situation.
5. Le résident aura acquis une compréhension de l'organisation du système de soin de deuxième et troisième ligne pour la clientèle adulte aux prises avec des problèmes de santé mentale complexes. Il connaîtra les aspects déontologiques, légaux et politiques qui encadrent et structurent la pratique hospitalière au Québec.

#### *Communicateur*

1. Le résident pourra annoncer au patient et à ses aidants un diagnostic de maladie à pronostic réservé, avec doigté, empathie et nuances tout en donnant des renseignements réalistes et justes.
2. Le résident sera capable d'annoncer des décisions difficiles avec empathie mais fermeté, en soutenant le patient et la famille.
3. Le résident démontrera une capacité à répondre de façon pertinente et ciblée aux questions et besoins des intervenants de troisième ligne avec qui nous sommes en lien. Il saura établir une communication efficace, respectueuse et modulée selon l'intervenant.
4. Le résident veillera à rechercher une rétroaction multisources (360 degrés) et démontrera une capacité d'ajustement.
5. Le résident saura choisir à la fois le mode et la fréquence idéale de communication (rapport écrit, discussion de cas, mot deliaison, soutien téléphonique..).

#### *Collaborateur*

1. Le résident développera à l'intérieur de son stage des capacités de travail en collégialité à différents niveaux. Au sein même de notre équipe, il démontrera une capacité à travailler de façon étroite avec les différents professionnels et pourra même assister à certaines de leurs évaluations.
2. Le résident devra travailler en collaboration avec les familles, les responsables des ressources d'hébergement, et les divers partenaires du réseau (ex : centre de réadaptation en déficience intellectuelle).
3. Le résident pourra participer au développement professionnel continu des différents collègues pour chaque cas mais aussi via des activités d'enseignement plus structurées.

### *Gestionnaire*

1. Le résident saura organiser son temps afin de gérer au mieux les nouvelles admissions à l'unité et s'assurer de la répartition adéquate du travail clinique au sein de la pyramide d'enseignement.
2. Le résident saura prioriser l'évaluation des patients en tenant compte de l'urgence relative de chaque patient et des principes d'éthique.
3. Le résident fera des recommandations visant à fournir des soins optimaux aux patients en maximisant les ressources existantes, et en évitant un excès d'interventions coûteuses.
4. Le résident veillera à développer un leadership au sein des équipes de soins mais aussi à des niveaux décisionnels en participant par exemple aux réunions de service des approches spécifiques, au comité de pharmacologie ou au comité d'éthique de l'hôpital.
5. Le résident pourra être impliqué dans des activités de gestion et de développement de la clinique lors des réunions d'équipe, des chefs de service.

### *Promoteur de la santé*

1. Le résident agira tout au long de son stage à titre d'expert et pourra à ce titre faire de la prévention primaire, secondaire et tertiaire auprès du patient, des aidants et de l'équipe de soin. Par exemple, en dépistant la détresse psychologiques chez les proches et en les référant aux organismes communautaires prévues à cette fin (ex : pour la famille et amis des patients atteints de maladie mentale).
2. Le résident pourra participer à des activités de promotion de la santé auprès du grand public et en collaboration avec des organismes communautaires (par exemple, présentation à Alpacem, Revivre ou à la Société québécoise de la schizophrénie).

### *Érudit*

1. Le résident démontrera des connaissances et une curiosité scientifiques par rapport aux défis rencontrés. Il fera par exemple des recherches bibliographiques et présentera lors des réunions d'équipe hebdomadaires les problématiques plus complexes ainsi que les pistes de solution identifiées.
2. Le résident présentera au club de lecture du Service des troubles psychotiques en collaboration avec un membre du service.
3. Le résident sera encouragé à assister à des colloques et à des formations pertinentes à ses activités cliniques à l'unité (pédagogie médicale, journée médico-légale, polypharmacie, etc.)
4. Le résident pourra élaborer un projet de recherche évaluative visant particulièrement à la qualité des soins prodigués – en s'inspirant du modèle matriciel de Donabedian. Par exemple, un questionnaire de satisfaction aux usagers et aux familles à la fin de leur séjour pourrait être élaboré et administré.
5. Une publication découlant de cette démarche serait envisagée.

### *Professionnel*

1. Le résident démontrera tout au long de son stage de la capacité de respect, de compassion et d'empathie dans chaque aspect de son travail.
2. Le résident fera preuve d'autonomie et du sens des responsabilités, et saura être flexible, souple et intègre dans les relations avec les patients, les professionnels et les médecins rencontrés.
3. Il démontrera une connaissance et une capacité à utiliser les principes d'éthique et le code de déontologie dans les défis quotidiens de la clinique, et respectera les principes de confidentialité.
4. Il saura aller chercher l'aide et les conseils nécessaires lors de situations qui dépassent ces capacités, et pourra accepter la rétroaction et les suggestions reçues lors de la supervision.